



- Finance solidaire : un paysage et des pratiques plurielles II-III
- Une plateforme « dédiée à l'agro-écologie » II
- « Il faut refaire du crédit un outil de solidarité et d'autonomie » IV-V
- La finance solidaire, un outil au service du projet de Terre de liens V
- Vers un financement participatif des associations ? VI
- Boucler son installation grâce au don VII
- Internet peut aussi créer du lien VII
- Le début d'une histoire de fins et de moyens VIII

Depuis quelques années, les appels au financement participatif, le *crowdfunding* (ou, littéralement, financement par la foule), de projets agricoles et ruraux se multiplient. Ces appels sont rendus publics et relayés par un nombre croissant de plateformes internet (spécialisées dans l'agriculture ou pas). Aujourd'hui, dans un contexte de raréfaction des financements publics et de frilosité des banques, les montants collectés *via* les plateformes (qu'il s'agisse de prêts ou de dons), comme le nombre de projets financés, restent faibles par rapport aux besoins.

La finance solidaire, caractérisée selon l'économiste Amélie Artis par un système de relations sociales de financement qui réunifie des relations monétaires et le lien social dans un ensemble cohérent, n'est pas nouvelle. Y compris en matière de développement agricole et rural, comme le rappellent des expériences telles que la création de la coopérative financière la Nef, des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne ou encore du mouvement Terre de liens.

Le système actuel de financement de l'agriculture, fondé sur l'endettement auprès des banques et les subventions publiques, ne couvre qu'une partie des demandes (éligibles sous conditions), et entretient le modèle productiviste. En sortir nécessite entre autres une réforme du mode de financement du secteur. Les acteurs du financement participatif affichent de telles ambitions ; dans quelle mesure sont-ils amenés à y contribuer ? Quels liens entretiennent-ils avec ceux de la finance solidaire ? Internet est-il en soi solidaire ou participatif ? Partant de ces questions, la FNCivam et l'Adir organisaient, le 25 novembre dernier, une journée thématique sur le sujet. Ce dossier, reprenant les échanges entre la trentaine de participants de la journée, agrémentés de témoignages, propose un cadre de réflexion sur la place de la finance participative et de la finance solidaire dans le développement agricole et rural.

Les différents acteurs de la finance solidaire se rassemblent autour de la volonté de donner un sens à l'argent, tout en créant du lien.

Finance solidaire : un paysage et des pratiques plurielles

Si *Transrural* s'intéresse à la finance solidaire et à la finance participative, plusieurs revues ont dernièrement fait de même (*Jurisassociations, Village...*). Il est vrai qu'avec 6,8 milliards d'encours¹ l'épargne solidaire a augmenté de plus de 50% entre 2011 et 2015. Parallèlement, on assiste à une multiplication des outils de financement dits participatifs (ou *crowdfunding*) sur internet. D'ailleurs, le développement de plateformes spécifiques aux projets agricoles et en lien avec l'alimentation (cf. encadré et tableau) pose la question de la place de ces nouveaux mécanismes financiers, à même de faire participer « la foule », dans le développement des activités agricoles et rurales.

DIFFÉRENTES APPROCHES

Bien que le terme soit récent, la notion de finance solidaire trouve dans ses origines une essence redistributive initiée par des prêteurs. Elle existerait depuis le Moyen-Âge, quand l'assistance aux plus démunis ne passait plus par du don mais par du prêt : ou le passage de la charité à la solidarité. Pour l'économiste Amélie Artis, « elle apparaît en marge du système financier au XIX^e siècle afin de faciliter l'accès au capital dans une logique de transformation de la création et de répartition des richesses »².

Le XX^e siècle a marqué un tournant, à la fois avec l'ancrage du terme de « finance solidaire », et avec l'apparition d'organismes (Nef, Adie, Garrigue...) se chargeant de collecter épargne, dons et prêts et de faciliter le financement de projets ayant difficilement accès au crédit bancaire. À la fin du XX^e siècle, certains de ces organismes sont intégrés au système bancaire. Alors qu'ils s'étaient jusqu'ici développés en marge, pour justement répondre aux manquements de ce système,

ces organismes se sont en quelque sorte institutionnalisés pour rendre compatibles leurs activités avec les règles bancaires.

Deux des principaux acteurs de la finance solidaire, la caractérisent par un principe : celui de « donner du sens à l'épargne » pour le réseau France active dont l'objet est d'aider la création d'entreprises solidaires et de son propre emploi, par des prêts solidaires et des garanties d'em-

prunts bancaires ; ou encore « donner du sens à l'argent » pour la Nef (cf. pVIII). On retrouve assez communément cette idée du « sens de l'argent », mais d'autres insistent cependant sur la notion de relation. Finansol, organisme qui labellise des produits financiers solidaires, voit la finance solidaire « comme la mise en relation des épargnants qui cherchent à donner du sens à leur argent et des entreprises et des

UNE PLATEFORME « DÉDIÉE À L'AGRO-ÉCOLOGIE »

Parrainage d'un essai d'abeilles, soutien au développement d'un élevage, lancement d'une marque de chocolat cru, achat de charrettes pour des paysans burkinabés... « *Blue bees soutient des projets respectueux de l'homme et de l'environnement, ici ou au Sud* », explique Emmanuelle Paillat, sa directrice. Concrètement, la plateforme de *crowdfunding*, lancée il y a trois ans, sélectionne et met en ligne des projets d'associations, de personnes physiques ou d'entreprises qui peuvent ensuite être soutenus par le grand public, sous forme de dons ou de prêts. Un comité, composé du fondateur, Maxime de Rostolan, de la directrice, du créateur de Nature et découvertes, François Lemarchand (également actionnaire principal de la plateforme), et de son directeur financier, étudie les dossiers. « *Il y a plusieurs critères*, précise Emmanuelle Paillat. *On regarde si le projet créé de l'emploi, du lien social et préserve l'environnement. Nous prenons également en compte la solidité financière actuelle, les prévisions économiques et le parcours de l'entrepreneur.* » À l'issue de la campagne de financement, le porteur de projet récupère les dons, quel que soit le montant, moins la commission de 8% TTC pour Blue bees. Dans le cas des prêts, la somme est versée uniquement si l'objectif est atteint, moins 5% TTC de commission. Ces revenus doivent permettre à Blue bees d'assurer le fonctionnement de la plateforme internet, de payer les frais bancaires ainsi qu'un salaire. La société s'occupe de la mise en ligne des projets, de leur suivi, de la communication et du marketing. Pour être à l'équilibre, Blue bees devrait lever environ 8 millions d'euros par an ; en 2015, 590 000 euros de prêts et dons ont été récoltés pour 32 projets. La plateforme cherche donc à en recruter de nouveaux. « *Il faut que le projet soit bien défini, qu'il soit incarné par une personne et qu'il raconte une histoire. Il faut arriver à toucher le contributeur. Le succès d'une campagne est aussi lié au fait qu'il y ait une contrepartie intéressante car l'idée, ce n'est pas de toucher uniquement des gens déjà sensibilisés aux bienfaits de l'agriculture écologique, mais bien d'attirer des citoyens qui sont loin de ces sujets* », ajoute Emmanuelle Paillat. La concurrence avec d'autres plateformes, notamment Miimosa, soutenue par la FNSEA et les chambres d'agriculture, et des acteurs historiques comme Ulule ou Kisskissbankbank, est forte.

associations contribuant à la lutte contre le chômage et l'exclusion, à la cohésion sociale et au développement durable». Amélie Artis parle «d'un système de relations de financement entre des agents économiques : une relation de confiance découlant d'espaces de socialisation, une relation d'accompagnement facilitant la construction d'anticipations convergentes, et une relation financière stricto sensu»². Pour elle, «[la finance solidaire] est fondée sur la recherche d'un équilibre entre rentabilité économique et utilité sociale dans une approche globale et égalitaire de l'emprunteur»².

PLUSIEURS FORMES

Les formes que revêtent les mécanismes de financement solidaire sont variées : dons d'argent avec ou sans contrepartie, prêts gratuits ou avec intérêts, et investissement (sous forme de placements ou

de participation directe au capital). Le don et le prêt, via les plateformes, ont trouvé avec internet et les réseaux sociaux, un moyen important de développement. Le caractère solidaire de ce type de financement ne va pas pour autant de soi (cf. pVIII) et aujourd'hui, parmi les quelque 80 plateformes en activité, seules 4 sont labellisées par Finansol. Le réseau France active, pour sa part, s'organise autour de trois structures financières qui lui permettent d'être à la fois «prêteur» et «emprunteur»; il fait appel à différents financements privés et publics, ainsi qu'aux dons et à l'épargne salariale.

L'investissement solidaire est mis en œuvre de manière plus complexe et une diversité d'acteurs (y compris parmi ceux de la finance «classique», comme des banques commerciales) proposent notamment de partager la rémunération de l'épargne

avec des associations ou encore des placements directs dans des projets à forte utilité sociale et/ou environnementale.

Des initiatives telles que le mouvement Terre de liens (cf. pVI) ou le dispositif de cagnottes solidaires des Amap (un contrat d'apport associatif avec droit de reprise pour des prêts à taux zéro) montrent que les citoyens s'approprient les règles de la finance pour rendre plus directe et autonome la solidarité entre personnes et projets soutenant une paysannerie nombreuse. Penser la finance sans intermédiaire et sans objet commercial premier : ne serait-ce pas là un autre principe d'une finance qu'on nomme solidaire ?

■ DAVID FIMAT (FNCIVAM)

1 - Produits labellisés par l'association Finansol.

2 - Contribution à l'ouvrage *Pour une autre finance de l'agriculture* – cf. bibliographie pVIII.

CROWDFUNDING : 2.5 MILLIONS D'EUROS POUR L'AGRICULTURE EN CINQ ANS

	Nature de la plateforme	Commission et frais	Montant collecté depuis la création	Dont projets liés à l'agriculture
Ulule	Dons Tout type de projets Création en 2010	5% + 3% de frais bancaires	10 000 projets 42 millions €	Environ 35 projets Environ 300 000 €
Kisskissbankbank	Dons Tout type de projets Création en 2010	8% + 3,4% de frais bancaires	12 000 projets 40 millions €	150 projets 1 million €
My major company	Dons Tout type de projets Création en 2007	10%	555 projets 21 millions €	22 projets Environ 200 000 €
Hello Asso	Dons Projets associatifs Création en 2012	Sans frais	4 420 projets 15 millions €	Environ 20 projets Environ 2 000 €
Hello merci !	Prêts Projets associatifs Création en 2013	3 à 6%	380 projets 900 000 €	33 projets Environ 173 000 €
Blue bees	Dons et prêts Projets liés à l'agriculture Création en 2013	5% pour les dons 8% pour les prêts	36 projets 730 000 €	36 projets 730 000 €
Miimosa	Dons Projets liés à l'agriculture Création en 2014	8 à 12%	70 projets Environ 350 000 €	70 projets Environ 350 000 €
Ecobole	Dons Projets liés à l'environnement Création en 2013	100 € 2% au-delà de 500 €	51 projets 165 000 €	15 projets Environ 14 000 €

(SOURCES : SITES INTERNET DES PLATEFORMES)

Pour Léo Coutellec, porte-parole du Mouvement inter-régional des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Miramap)¹, il devient nécessaire de sortir d'un mode de financement de l'agriculture fondé sur l'endettement.

« Il faut refaire du crédit un outil de solidarité et d'autonomie »

Y a-t-il un problème de financement de l'agriculture ?

Léo Coutellec : Le problème est double; d'une part, nous constatons que les politiques de financement et d'aides agricoles (notamment celles de la Politique agricole commune) ne permettent pas de soutenir tous les projets. Bien que les critères d'attribution des aides aient récemment évolué, deux tiers des installations sont aujourd'hui non aidées. Cela concerne surtout les installations en agriculture paysanne et biologique qui ne correspondent pas au modèle industriel et productiviste imposé depuis plus de cinquante ans par les politiques agricoles. D'autre part, le système de financement agricole survalorise un investissement lourd dès le départ, entraînant les agriculteurs dans la spirale de l'endettement. Le taux moyen d'endettement - le rapport des dettes à l'ensemble de l'actif - était de 40% en 2011 dans l'agriculture et de 60% pour des productions comme le maraîchage. C'est bien supérieur à la moyenne des autres secteurs professionnels.

Quelles sont les conséquences de cette politique ?

L. C. : D'après une conseillère d'un centre de gestion d'une grande région, 90% des jeunes agriculteurs n'atteignent pas les objectifs de leur plan de développement économique. Les chiffres ne correspondent pas à la réalité de l'activité agricole. Les jeunes installés sont tenus à la gorge dès les premières années, ils n'ont pas le temps de se tester, sur un territoire, sur une technique, sur leurs relations avec les mangeurs... C'est un frein important à la réussite économique

des fermes qui ont besoin de respirer les premières années. La survalorisation de l'endettement empêche l'expérimentation et impose de suivre un seul modèle, celui du productivisme, sans bifurcation possible. Cet endettement profite surtout aux vendeurs de matériel, aux fournisseurs d'aliments, à l'industrie chimique, aux assurances et aux banques.

La dette est donc un moyen d'orienter l'agriculture ?

L. C. : Pour le meilleur comme le pire. L'histoire du financement de l'agriculture est étroitement liée à celle du Crédit agricole. D'un outil géré par les agriculteurs pour leurs intérêts (notamment avec la création des caisses locales de crédit agricole à la fin du XIX^e siècle), le Crédit agricole est progressivement devenu le « bras armé » de la politique agricole française, notamment à partir de 1945 avec la mise en place des prêts à long terme et de la bonification des intérêts, pour soutenir les politiques d'augmentation des rendements, de mécanisation et de spécialisation. Lorsque l'on contrôle la dette, c'est le mode d'existence des individus et des fermes que l'on oriente. La relation de dette est un rapport de pouvoir. Ce système est entretenu par le fait que les logiques d'aide, notamment à l'installation, sont complètement calquées sur celle de prêt du Crédit agricole. Il est très difficile aujourd'hui de « sortir des clous ». Mais ceci est aussi dû à la faible structuration et visibilité des solutions alternatives !

Quelle autre modèle de financement pourrait-on proposer ?

L. C. : Déjà, je suis convaincu que la loi peut changer radicalement les choses.



Le logo du Crédit agricole en 1959. La banque est passée sous statut SA en 1988.

Par exemple, la dernière loi d'avenir agricole a acté la transformation de la SMI [Surface minimale d'installation] en SMA [Surface minimale d'activité], critère bien plus pertinent. Un paysan boulanger qui voulait s'installer en céréales en Côte d'Or devait avoir 35 hectares pour atteindre sa demi-SMI. Aujourd'hui, il peut convertir son temps de travail en surface et donc s'installer avec beaucoup moins de terres, ce qui est très intéressant lorsque l'on connaît la difficulté à trouver du foncier ! Concernant le financement, je crois qu'il faut tout simplement s'inspirer des premières caisses mutualistes et de crédits agricoles, tout en faisant évoluer les choses. Les paysans s'étaient réunis pour gagner en autonomie contre les usuriers et financer leurs activités. Ces systèmes de crédit et de ■■■

■■■ mutuelles, locaux et solidaires, avaient quatre caractéristiques. Les agriculteurs étaient invités à devenir sociétaires de la caisse locale et décidaient de l'utilisation de l'argent. Les ressources servaient en premier lieu à financer les projets des sociétaires. Il n'y avait pas ou peu de garantie réelle, comme une hypothèque,

CONTRÔLER LA DETTE C'EST ORIENTER LE MODE D'EXISTENCE DES INDIVIDUS

mais un système de caution mutuelle entre les sociétaires. Enfin, les modalités des prêts devaient être cohérentes avec l'activité agricole et s'adapter au caractère fluctuant et vivant de l'agriculture.

Il faut refaire du crédit un outil de solidarité et d'autonomie avec une vision à long terme, mutualiser les garanties, dé-standardiser les prêts et refinancer la trésorerie pour être plus autonome et augmenter les capacités d'adaptation face aux aléas. Il faut aussi parler d'accompagnement ; les structures de développement agricole et rural ont un rôle important à jouer pour accompagner l'instruction des dossiers dans le cadre d'un autre système de financement de l'agriculture, aux côtés des acteurs de la finance solidaire. Globalement, il y a deux défis politiques à relever de façon concomitante : faire évoluer les structures classiques et la loi pour une meilleure adéquation avec les projets en agriculture paysanne et biologique ; créer un système alternatif de finance-

ment et d'accompagnement cohérent pour les soutenir. Ce système est pour l'instant trop faible, peu visible et pas assez organisé. La multiplication des circuits courts de finance solidaire, à l'instar des cagnottes solidaires pour l'agriculture paysanne mises en place par les Amap, est un levier concret sur lequel nous pouvons nous appuyer, aux côtés d'autres acteurs et initiatives de l'économie sociale et solidaire, et des structures du développement agricole alternatif. Mais il y a un enjeu à se connaître, se reconnaître et à se rassembler.

■ PROPOS RETRANSCRIS PAR FABRICE BUGNOT
(TRANSRURAL)

1 - Coordinateur pour le Miramap de l'ouvrage Une autre finance pour une autre agriculture (Éditions Yves Michel, 2013).

La raison d'être du mouvement est de défendre une agriculture de proximité ; pour cela, il se sert d'outils financiers.

La finance solidaire, un outil au service du projet de Terre de liens

Une disparition progressive des terres agricoles et des fermes. C'est en réaction à ce constat qu'est né en 2003 le mouvement Terre de liens, issu du Réseau d'expérimentation et de liaison des initiatives en espace rural (Relier). Pour contribuer au changement de notre rapport à la terre, à l'agriculture et à l'alimentation, Terre de liens s'est progressivement structuré autour d'une association nationale qui coordonne un ensemble d'antennes régionales, transformées progressivement en associations, mobilisant sur le terrain des bénévoles et salariés. Le mouvement s'est également doté d'outils d'intervention : la foncière, une société en commandite par actions créée avec la coopérative financière la Nef. Sa vocation est de collecter l'épargne d'actionnaires pour acheter des terres et du bâti rural qui sont en-

suite loués à des paysans avec des baux ruraux environnementaux. Aujourd'hui, 135 fermiers sont installés dans les 101 fermes acquises par la foncière depuis sa création en 2006. Depuis 2013, la fondation Terre de liens, reconnue d'uti-

LE MOUVEMENT S'EST DOTÉ D'UNE FONCIÈRE ET D'UNE FONDATION

lité publique et préfigurée dès 2009 par un fonds de dotation, est un deuxième outil qui permet au mouvement de recevoir des dons d'argent ou en nature. En 2014, la foncière avait depuis ses débuts collecté 42,7 millions d'euros d'épargne auprès de 10 200 personnes. Depuis 2009, 1,9 million d'euros de dons en argent ont été recueillis, quand les legs

et dons en nature représentaient une valeur de 1,85 million d'euros.

Le mouvement travaille actuellement à mieux organiser la mobilisation des citoyens, pour élargir le cercle des bénévoles (plus de 3 200 en 2014), donateurs et actionnaires et aller vers la création de groupes locaux qui les réuniraient. Il continue d'interpeller les collectivités pour le maintien des terres agricoles et l'installation. Nous recherchons plus d'actionnaires bien sûr, mais aussi des gens impliqués. Outre l'objet de notre engagement, ce n'est pas rien, aujourd'hui, de faire partie d'un groupe avec lequel on partage des valeurs.

■ PRÉSENTATION DE JEAN-PIERRE LECOQ,
ADMINISTRATEUR DE L'ASSOCIATION TERRE DE LIENS ÎLE-DE-FRANCE, TRANSCRITE PAR HÉLÈNE BUSTOS (TRANSRURAL)

Si les plateformes offrent des perspectives pour les associations dans un contexte de raréfactions des ressources, la pérennité et la neutralité de celles-ci restent à démontrer.

Vers un financement participatif des associations ?

« Terres vivantes subit des retards de paiement et la complexification administrative liée notamment à la réforme territoriale. Nous avons besoin de marge de manœuvre pour repenser nos activités, tout en continuant à répondre à la demande croissante de personnes se tournant vers nous. » Pouvaient-on lire dans l'appel lancé en avril 2015 sur la plateforme Kisskissbankbank par Terres vivantes, association active depuis 1997 dans la création d'activités agricoles et rurales dans l'Hérault et, depuis 2008, dans les Pyrénées-Orientales. Elle accueille, par an, environ 500 personnes voulant s'installer. «Le crowdfunding est apparu comme un moyen d'agir pour surmonter la crise mais c'était un élément parmi d'autres et c'était exceptionnel, raconte Anaïs Morin, salariée de l'association dans les Pyrénées-Orientales. Ce n'est pas voué à se reproduire.» L'association aura récolté plus de 15 000 euros grâce aux dons (avec contreparties) de 321 personnes, l'équivalent d'une cinquantaine de journées d'accueil, de formation et de suivi pour environ 180 personnes. «Beaucoup d'associations ont des problèmes de trésorerie et des difficultés à boucler les budgets, poursuit Anaïs. C'est lié, en général, aux subventions publiques ; dans notre département, il y a eu des baisses importantes. C'est aussi de plus en plus lourd de gérer des fonds européens.» Avec le recul, Anaïs estime que : «Le crowdfunding, ça marche mieux si vous avez déjà, autour de vous, un réseau de personnes qui ont quand même de l'argent. Il faut aussi savoir communiquer, se servir des outils internet... Cela peut créer de l'exclusion et favoriser ceux qui sont à l'aise avec les outils de communication.» Avec cette campagne, Terres vivantes a passé une crise, repensé

sa communication, mais aussi remis à plat sa stratégie et les relations avec ses adhérents dont le nombre a triplé en 2015.

PRIVATISATION DES RESSOURCES

Les associations, pour des projets précis ou un soutien plus général, sont de plus en plus nombreuses à avoir recours au financement participatif ou *crowdfunding*. En témoigne l'activité croissante de HelloAsso¹, une plateforme de collecte de dons (mais aussi d'adhésion ou de billetterie en ligne) entièrement dédiée aux associations. De plus en plus de réflexions et d'études sur le financement du secteur se concluent sur une affirmation du genre : «La période des financements publics abondants est terminée, les associations devront inventer de nouveaux modèles économiques et produire de l'innovation financière (crowdfunding, titres associatifs, par exemple)...»² Bien que modalités de financement anciennes, «les dons et mécénat, même en croissance, ne sauraient compenser la baisse des financements publics en raison de leur poids très limité dans le financement global du secteur (5% actuellement)», estimait en 2012 l'économiste Viviane Tchernonog³. La situation a certainement évolué et le financement participatif est davantage envisagé que par le passé comme une solution de diversification des financements. «On aurait tort de croire que parce qu'on est sur internet "ça marche", la communication et l'animation de la campagne sont très importantes», observe Amandine Albizzati de la coopérative financière La Nef.

CHEMIN DE DAMAS ?

Une communication «positive» qui incite à (se) cacher les difficultés, une surenchère



Pour l'association Terres vivantes, le crowdfunding est apparu comme un moyen d'agir, parmi d'autres, pour surmonter une crise passagère.

pour séduire l'internaute, un renforcement du fonctionnement en «mode projet», une réponse à court terme et non reproductible? Les questions soulevées par le financement participatif (dons et prêts) sont nombreuses, en particulier pour des réseaux de développement agricole et rural âgés de plusieurs dizaines d'années et pour qui le financement n'a pas été «pensé au départ», à la différence d'associations plus jeunes. En lien avec la professionnalisation et la raréfaction des ressources, la gestion (financière notamment) des associations se complexifie, ce qui n'est pas sans se répercuter sur les relations sociales au sein des collectifs. L'économie du don (d'argent mais surtout de soi, de temps) est constitutive de l'action associative. A-t-elle une autre option que de basculer dans l'économie de marché quand des intermédiaires financiers, même bien intentionnés, l'investissent?

■ HÉLÈNE BUSTOS (TRANSRURAL)

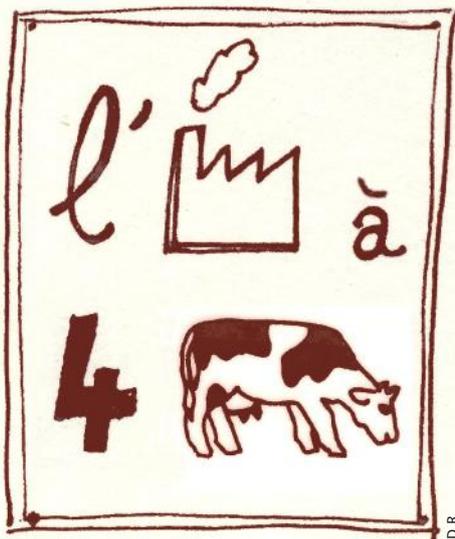
1 - Plus d'infos sur la start-up qui « cherche à accompagner les associations dans leur révolution numérique » : www.helloasso.com.

2 - *Inventer pour préparer l'avenir* – article de H. Sibille et V. Tchernonog publié en décembre 2013 dans *Le Monde*.

3 - *Le secteur associatif et son financement* – article paru dans *Informations sociale* n°172 (2012).

Boucler son installation grâce au don

Prenez un espace test, déposez une paysanne sur herbe folle, ajoutez quelques vaches... Et voilà, vous avez L'usine à 4 vaches ! Oh, le joli pied de nez à l'agroindustrie ! Amandine Goy, lyonnaise de 34 ans, a su lever, en deux mois, les 20000 euros nécessaires au bouclage du plan de financement de son installation progressive. Passée par une école de commerce, antilibérale, engagée dans différentes ONG, « celle qui est à aimer » rêvait de s'installer, avec des vaches. « Même si personne ne m'a véritablement fermé la porte, avec ma symphonie pour quatre vaches en monotraite à 35h par semaine, c'était risible », se souvient Amandine. C'est au cours de la formation « Mûrir son projet via le test agricole » que le regard bienveillant des Compagnons de la Terre, un espace test agricole de la Drôme, lui a permis d'oser. « J'avais été paysanne fromagère en Mayenne mais je voulais désormais produire mes pâtes pressées, desserts, peaux de veaux... J'étais à la ramasse mais j'allais déplacer des montagnes. Aux Compagnons de la Terre, on m'a fait mettre de l'eau dans mon vin tout en me respectant. » Et Amandine a fait le grand bond, en évitant soigneusement les banques et les crédits : « J'avais de gros a priori et, spontanément, je n'ai pas tenté le coup. » Elle a, entre autres¹, opté pour



D.R.

l'appel aux dons avec contreparties sur la plateforme Blue bees (cf. p111) : « Je me suis reconnue dans cette plateforme spécialisée et l'Atelier paysan² était passé par eux. »

RECETTE DE COLLECTE

Une plateforme où l'on se sent bien, trois ou quatre allers-retours pour le texte de présentation du projet, soixante jours de travail, douze heures vissée derrière son ordinateur, un blog³ agrémenté d'humour, de sincérité, de fantaisie, d'ambitions affichées en vidéo, une centaine d'amis et

de connaissances, une centaine d'urbains aux yeux hallucinés, des relances sans jamais demander d'argent, une curiosité spontanée pour ces incroyables contributeurs, quelques échos dans la presse... et le tour est joué ! « J'avais peu travaillé les contreparties des dons mais la plateforme m'y a poussée... et finalement, c'était important pour certains des contributeurs », reconnaît l'éleveuse. Et puis c'est maintenant le temps de l'action : une randonnée pour aller chercher ses quatre vaches, avec une vingtaine d'amis donateurs et l'installation à Eure durant l'été 2015. « Les visites sur la ferme ont été hebdomadaires, avec des enfants souvent, je n'ai jamais été seule jusqu'à la Toussaint. Aujourd'hui, les mêmes qui m'évitaient me sourient, des personnes auxquelles je n'aurais pas pensé ont contribué et le contraire, mais moins... Je continue de donner des nouvelles sur mon blog, ça me porte ! Le travail quotidien est sublimé par tout ça. »

■ LUDOVIC MAMDY (AFIP)

1 - Le projet d'Amandine est aussi financé par un prêt amical, un prêt microcrédit de l'Adie et soutenu par un Club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire.

2 - Coopérative d'auto-construction de matériel agricole (cf. TRI n° 446).

3 - www.usine4vaches.fr.

Internet peut aussi créer du lien

Mi-2012, Thomas Boonen entame sa troisième année en tant que maraîcher sur l'espace test agricole de l'AFIP Nord-Pas de Calais, le Gerموir, à Ambricourt. « Quelqu'un de la Ruche qui dit oui ! est venu me voir et m'a dit : " On peut lancer une campagne de crowdfunding pour t'aider." La responsable de la Ruche à Paris a envoyé un mail à tous mes clients et ils étaient plutôt réceptifs, alors on a lancé le projet. Quelqu'un est venu faire des photos, m'a fait parler. En fait, c'était pour une vidéo et heureusement que je ne savais pas car je ne me serais pas exprimé facilement sinon », s'amuse Thomas.

Quelques mois plus tard, il atteint les 8000 euros de dons grâce à 140 personnes, environ un tiers de proche, un tiers de clients et un tiers d'inconnus. Avec ces dons, il investit dans un cultivateur qui lui permet de préparer la terre plus facilement. « Je ne pensais pas que cela marcherait. Les contreparties des dons, c'étaient des choses symboliques comme un tour de tracteur ou un repas sur l'exploitation. Il y a beaucoup de clients et de familles qui sont venus. Cela m'a réconcilié avec le monde internet qui est vraiment loin de moi car j'ai vu qu'il y avait des gens derrière », se féli-

cite Thomas. Désormais installé sur un autre site que le Gerموir, proche de la quarantaine avec deux enfants, il disposera bientôt de 4 hectares sur sa ferme et compte s'installer de manière « officielle ». Pourquoi-pas, même, refaire appel au crowdfunding. « Je pensais acheter un verger, mais c'est trop cher. Je ne suis pas fils d'agriculteur et je n'ai pas un rond. On pourrait faire quelque chose où chacun peut acheter une part du verger, un arbre. Il y a plein de gens que cela intéresse. Mes clients me font confiance, pas comme les banques. »

■ FABRICE BUGNOT (TRANSRURAL)

Si internet et les plateformes ne sont pas intrinsèquement solidaires, elles peuvent néanmoins l'être sous certaines conditions.

Le début d'une histoire de fins et de moyens

En 1978, un des premiers prêts réalisés par la toute jeune association Nouvelle économie fraternelle (Nef) a servi à l'installation d'un agriculteur en biodynamie. Aujourd'hui, la Nef, coopérative financière depuis 1988 et bientôt « banque éthique », rassemble 36 000 sociétaires (98% de personnes physiques) qui dédient de leur épargne, par des prêts, à des projets ayant une utilité sociale, écologique et/ou culturelle. Il y a deux ans, cet acteur incontournable de la finance solidaire a lancé la plateforme internet de finance participative « Prêt de chez moi » qui permet aux internautes de financer des micro-projets accompagnés par des bénévoles de la Nef sur leur territoire. « Cette expérimentation, d'abord conduite en Rhône-Alpes et qui s'étendra à l'ensemble du territoire à partir de janvier 2016, répondait entre autres à une demande des actionnaires de pouvoir orienter plus précisément leur épargne », explique Amandine Albizzati directrice des relations institutionnelles à la Nef.

Différents modèles de financement participatif ont fleuri ces dernières années (dons avec ou sans contrepartie, prêts avec ou sans intéressement, investissement). La multiplication des plateformes et l'augmentation des fonds « levés » (152 millions d'euros en 2014, soit deux fois plus qu'en 2013¹) révèlent sans

LA MISE EN CONCURRENCE DE PERSONNES DONT LA RÉUSSITE EST EN PARTIE CONDITIONNÉE PAR UN CAPITAL SOCIAL, ÉCONOMIQUE OU CULTUREL DE DÉPART, INTERPELLE LES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL

conteste une envie, pour les citoyens qui en ont, de « faire quelque chose » de leur épargne et, pour les porteurs de projets, des besoins non satisfaits par des circuits plus classiques que certains vont même jusqu'à éviter. « Aujourd'hui le secteur de la finance classique s'intéresse et s'adapte à un monde, des projets et des personnes, qui prétendent s'en détacher », remarque Gilles Monteil, auteur d'un mémoire sur les enjeux du financement participatif dans le modèle socio-économique des associations. « Dans ces modèles, sauf exception comme la Nef, les contributeurs sont les seuls à prendre des risques en cas de défaillances des projets, les contributions font l'objet de commissions prélevées par les plateformes et de frais de transaction bancaires », poursuit-il.

La finance participative place le porteur de projet au cœur du dispositif et c'est

de la communication qu'il met en œuvre, du « marketage » de son projet, voire de sa personne, que dépend grandement la récolte de fonds. Dans des configurations où les premiers, voire les principaux donateurs sont des proches (ce qui n'empêche pas l'intervention d'intermédiaires comme les plateformes), la pression sur le porteur de projet n'est-elle pas forte ? D'autant plus qu'il n'y a pas forcément de dynamique collective ou d'accompagnement des projets soutenus. La mise en concurrence de personnes dont la réussite est en partie conditionnée par un capital social, économique ou culturel de départ, interpelle les acteurs du développement agricole et rural affirmant l'importance du collectif et une posture d'ouverture large dans l'accueil des personnes et projets qu'ils accompagnent. Néanmoins, si l'on considère comme Léo Coutellec (cf. pIV-V) que, pour faire évoluer l'agriculture, il faut à la fois agir sur la loi et les structures classiques et, en même temps, créer un système alternatif de financement et d'accompagnement cohérent, la mobilisation citoyenne (entre autres de l'épargne) a incontestablement un rôle à jouer.

■ HÉLÈNE BUSTOS (TRANSRURAL)

¹ - Baromètre de l'année 2014 *Crowdfunding* France.

Bibliographie non exhaustive

- *La finance dans le bon sens* – Jurisassociations n°527 – novembre 2015
- *Une autre finance pour une autre agriculture* – Miramap – Éditions Yves Michel – 2013
- *Financer l'agriculture : quels systèmes bancaires pour quelles agricultures ?* – A. Neveu – Éditions Charles-Léopold Mayer – 2001

DISPONIBLES SUR INTERNET

- *Les nouvelles formes de financement solidaire ? Finance participative, circuit court de financement : de quoi parle-t-on ?* – A. Artis en collaboration avec S. Delcourt – Eseac – Sciences Po Grenoble – 2014
- *Rapport définitif du HCVA sur le financement privé du secteur associatif* – Haut conseil à la vie associative – 2014
- *Finance solidaire et finance participative, un effet réseau induit par des « convictions coopératives » différenciées ?* P. Glémain et T. Cuénoud – Rencontres du Réseau inter-universitaire de l'économie sociale et solidaire – 2014
- *Le don participatif : un nouveau modèle de financement pour les ONG ?* – S. Bureau et C. Waroquiers – Centre de recherche en gestion – 2013
- *La finance solidaire : un système de relations de financement* – A. Artis – Université de Grenoble – 2011
- *Encastrement et nouvelle sociologie économique : de Granovetter à Polanyi et Mauss* – J.-L. Laville – Revue Interventions économiques – 2008

Ce dossier s'est nourri des échanges occasionnés par la journée de réflexion sur la place de la finance participative dans les projets agricoles et de développement rural, organisée le 25 novembre 2015 par la FNCivam et l'Adir. Merci aux participants et aux intervenants !